



Atlas des Mammifères terrestres de Bretagne

Suivi pluriannuel des colonies de chauves-souris communes

- Résumé -

Espèces ciblées :

- **Pipistrelle commune, Sérotine commune, Oreillard gris**

Protocole :

- Technique d'inventaire : **Comptage des colonies de chauves-souris en sortie de gîte**
- Mode opératoire : **Comptage crépusculaire** du nombre d'individus de chauves-souris quittant la colonie. Ce comptage doit être réalisé lors de la **première quinzaine de juin lors de conditions météorologiques favorables et similaires d'une année sur l'autre**. Il doit se prolonger **20 minutes après la sortie du dernier individu**.
- **L'utilisation d'une source lumineuse pour faciliter le comptage est fortement déconseillée (dérangement de la colonie).**

Avant le comptage:

- La colonie suivie devra faire l'objet d'un repérage pour identifier préalablement les trous de sorties des animaux et confirmer dans certains cas, l'identification de l'espèce présente.
- Le comptage devra être réalisé par plusieurs personnes si plusieurs sorties sont utilisés par les chauves-souris. Dans le meilleur des cas, une personne par sorties.

Éléments à noter sur la fiche de comptage: [Téléchargez la fiche](#)

- Les éléments géographiques (département, commune, bâtiment,..) ainsi que les conditions météorologiques (en journée et au crépuscule)
- La date, l'heure du début (première chauve-souris sortie) ainsi que l'heure de fin de comptage (20 minutes après la sortie du dernier individu). Notez également l'espèce suivie et le total global.

En pratique :

Si vous souhaitez participer :

- Faites-vous connaître auprès du GMB pour que l'on vous attribue une colonie à suivre proche de chez vous. Contact : thomas.le-campion@gmb.asso.fr.
- Dans certains cas un salarié ou bénévole vous accompagnera lors du premier comptage pour identifier avec certitude l'espèce suivie.



Atlas des Mammifères terrestres de Bretagne

Suivi pluriannuel des colonies de chauves-souris communes

- Protocole détaillé -

Les Chauves-souris d'espèces communes sont aujourd'hui très peu suivies au niveau national. Le programme de suivi des chauves-souris communes relayé dans le cadre de l'Atlas des Mammifères de Bretagne et porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle se base uniquement sur la détection des chauves-souris en chasse ou en transit par écoute d'ultra-sons.

Le GMB souhaite aller plus loin en mettant en place un suivi des colonies d'espèces communes par la méthode du comptage en sortie de gîte.

Espèces ciblées :

Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*), Oreillard gris (*Plecotus austriacus*)

Objectifs

L'objectif est d'établir *a minima* et à l'issue de l'Atlas (2015) un suivi pérenne de 10 colonies de mise-bas de Pipistrelle commune par département et du plus grand nombre possible de colonies de mise-bas de Sérotine commune et d'Oreillard gris. Le but final est de déceler sur plusieurs années d'éventuelles tendances d'évolution d'effectifs chez ces espèces.

Ce suivi est **expérimental**. La première année de suivi permettra d'affiner la pertinence du protocole et d'identifier les seuils de détectabilité d'évolutions de population en fonction des biais connus (météo, observateurs, dynamique des espèces,...).

Protocole

Choix de la colonie suivie : Le comptage doit intervenir dans la mesure du possible sur une colonie et un bâtiment simple à suivre. Le choix de la colonie se fait en fonction de la proximité avec votre domicile et la facilité du comptage (bâtiments proposant uniquement un ou deux trous de sorties pour les chauves-souris). Dans la mesure du possible ce suivi sera réalisé sur plusieurs années, d'où l'intérêt de choisir un site proche de chez vous. Si vous ne connaissez pas de colonies d'espèces communes proches de chez vous, le GMB peut vous attribuer une colonie. Pour ce faire, contacter thomas LE CAMPION : thomas.le-campion@gmb.asso.fr.

Période du comptage : Le comptage doit intervenir lors de la première quinzaine de juin. Cette période permet de comptabiliser le nombre de femelles dans la colonie avant et/ou pendant les premières mises bas. Cette période garantit ainsi une certaine fidélité des individus aux gîtes suivis.

Repérage avant le comptage : Afin de garantir un suivi exhaustif de la colonie, il est très important de repérer le site une semaine ou deux avant le comptage. Ce repérage permettra de valider l'espèce présente (un bénévole ou un salarié peut éventuellement se déplacer et valider l'identification de



l'espèce), de confirmer la présence de la colonie dans le bâtiment et de repérer le ou les trous de sorties empruntés.

Déroulement du comptage: Il faut impérativement arriver tôt sur le site pour comptabiliser les premiers individus qui sortiront. Ce conseil est d'autant plus justifié que les espèces visées comme la Sérotine commune ou la Pipistrelle commune peuvent sortir très tôt (bien avant la pénombre totale). Il est donc conseillé d'arriver sur le lieu du comptage ½ heure avant le coucher théorique du soleil (soit 21h30 pour un coucher de soleil intervenant en Bretagne vers 22h00 à cette période).

Le comptage devra être réalisé par plusieurs personnes si plusieurs trous de sorties sont utilisés par les chauves-souris. Dans le meilleur des cas il faut placer une personne pour chaque accès utilisés.

Le début du comptage intervient lorsque la première chauve-souris est sortie. Toutes les chauves-souris sortantes sont comptabilisées. Les chauves-souris qui re-rentrent dans le gîte sont soustraites au total pour éviter les doubles comptages. Le comptage se termine 20 minutes après la sortie du dernier individu.

Il est fortement déconseillé d'utiliser des lampes lors de ces comptages. L'éclairage du trou de sortie ou de la proximité de celui-ci provoquera un dérangement important de la colonie. Ce stress engendrera des réactions de paniques et l'utilisation de nouveaux issus, faussant ainsi l'ensemble du comptage.

Conditions météorologiques : Il est très important de réaliser le comptage lors de conditions météorologiques clémentes (peu de vent, températures en journée supérieures à 15°C, temps non pluvieux idéalement ensoleillé). Les conditions défavorables (pluies, températures basses et vent) peuvent contraindre un certain nombre d'individus à rester au gîte. Le choix de conditions météo favorables garantit également des conditions optimales de comptage. Il est également important de compter lors de conditions météorologiques similaires d'une année sur l'autre.

Fiche de relevé : [Téléchargez la fiche](#). Elle permet de renseigner l'ensemble des informations importantes pour le suivi des colonies de chauves-souris communes (météo, heure de début de comptage, heure de fin de comptage, effectif total, ...). Cette fiche sera transmise dans les plus brefs délais au GMB.

Un tableau de tranches horaires de 10 minutes est proposé afin de simplifier le comptage. L'utilisation de ce tableau est facultatif (aide au comptage uniquement) car seul le résultat final sera pris en compte.

Conseils complémentaires : Lorsque le comptage est bien avancé et que l'obscurité augmente, il est souvent nécessaire :

- de regarder une zone située à côté du trou de sortie. La fixation prolongée d'un point dans l'obscurité conduit à un aveuglement temporaire partiel. Le comptage sera plus précis en regardant la proximité du trou de sortie que le trou lui-même.
- de se placer correctement afin que les chauves-souris (sombres) se détachent sur un fond clair (mur clair, fond de ciel dégagé,....). Il est bien souvent nécessaire de s'allonger sous l'échappatoire afin de compter sur fond de ciel.

Dans le cadre des comptages de colonies populeuses (supérieure à 100 individus), il peut être nécessaire de s'équiper d'un compteur manuel : [Exemple de compteur](#)

